



L'économie francilienne reste bien orientée avec un marché du travail dynamique

Au deuxième trimestre 2019, en Île-de-France, le marché du travail confirme sa bonne tenue : l'emploi salarié progresse de 0,3 % par rapport au trimestre précédent, légèrement au-dessus du niveau national. Le taux de chômage est au plus bas (7,4 % de la population active). Enfin, le nombre de demandeurs d'emploi recule. Par ailleurs, la dynamique des créations d'entreprises perdure avec, ce trimestre, une modération de l'augmentation des défaillances. Le repli de la construction se poursuit, mais les permis de construire et mises en chantier de logements restent à un niveau élevé. Enfin, après un premier trimestre orienté à la baisse, la fréquentation touristique repart à la hausse.

Michèle Debosque, Samuel Deheeger, Sylvie Druelle, Insee Île-de-France
Benoît Trinquier, Directe Île-de-France

La dynamique de l'emploi se consolide en Île-de-France

Au deuxième trimestre 2019, l'Île-de-France compte 19 000 emplois de plus qu'au trimestre précédent. La croissance de l'emploi salarié régional ralentit légèrement durant ce trimestre : +0,3 % par rapport au premier trimestre 2019 contre +0,4 % entre le dernier trimestre 2018 et le premier trimestre 2019. La croissance trimestrielle de l'emploi dans la région est supérieure à celle observée sur le territoire national (+0,2 %). En un an, les créations nettes d'emplois atteignent 93 000 dans la région. Au cours de cette période, la dynamique régionale (+1,6 %) est plus prononcée que la dynamique nationale (+1,1 %) (*figure 1*).

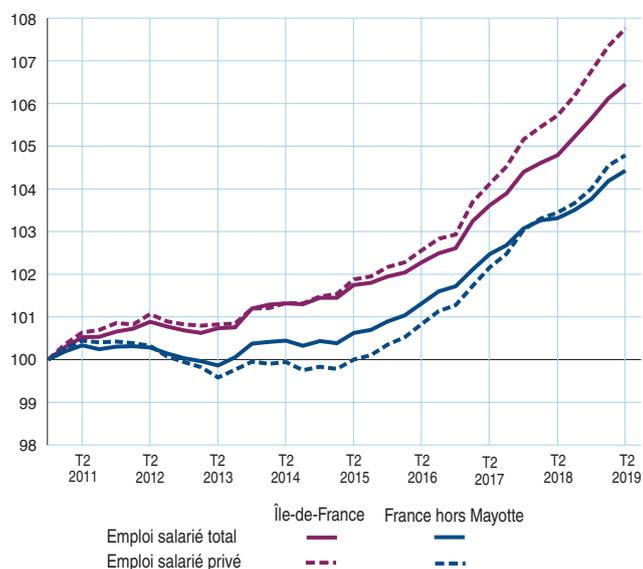
Les emplois créés proviennent majoritairement du secteur tertiaire marchand hors intérim (plus de 10 000 postes), qui progresse de 0,3 % par rapport au premier trimestre 2019. Au sein de ce secteur, l'information et communication voit ses effectifs croître plus lentement (+0,3 % contre +0,7 % au trimestre précédent) pour revenir au même rythme que les autres secteurs des services, une première depuis le dernier trimestre 2016. Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, la progression est forte (+0,7 %). Seuls les emplois dans les activités immobilières ont diminué ce trimestre (-0,3 %).

Après six mois de repli, l'intérim repart à la hausse (+1,9 %), largement au-dessus des autres secteurs. L'emploi dans la construction progresse toujours (+1,3 % après +1,9 % au premier trimestre par rapport au quatrième trimestre 2018). Dans l'industrie, les effectifs restent stables (*figure 2*).

Durant le deuxième trimestre 2019, l'emploi salarié en Seine-Saint-Denis revient à un rythme de progression identique à celui de la région (+0,3 %), après deux ans de croissance plus soutenue. Jusqu'alors porteuse de la croissance, la

1 Évolution de l'emploi salarié

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010

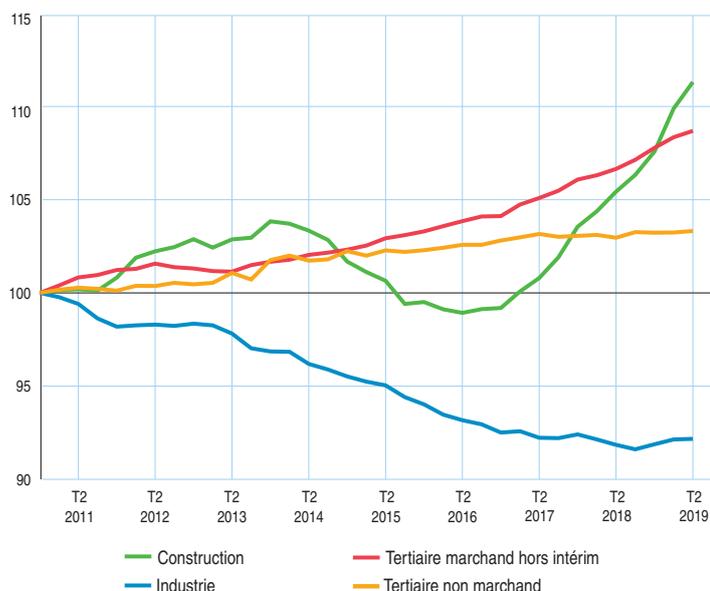


Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution de l'emploi salarié par secteur en Île-de-France

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Avertissement Emploi

Depuis la publication de juillet 2018, portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

construction y progresse ce trimestre à un niveau comparable aux autres départements (+ 1,6 %), tandis que les effectifs dans l'intérim sont stables. En revanche, dans le Val-de-Marne (+ 0,5 %), en Seine-et-Marne et à Paris (+ 0,4 %), la création d'emplois est plus élevée qu'au niveau régional. Dans le Val-de-Marne, ce regain de l'emploi succède à quatre trimestres de croissance ralentie et s'explique par une nette progression de l'intérim (+ 7,1 %). Dans le département de l'Essonne, le volume de l'emploi est stable malgré une baisse notable dans les services marchands hors intérim (- 0,3 %). Dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-d'Oise, la progression est modérée (+ 0,2 %), du fait de la baisse de l'intérim (respectivement - 3,5 % et - 4,4 %). Enfin, dans les Yvelines, l'emploi est stable (+ 0,1 %).

Un taux de chômage au plus bas depuis 10 ans

Après une baisse de 0,2 point en trois mois, le taux de chômage au sens du BIT atteint 7,4 % en Île-de-France (figure 3), un niveau jamais atteint depuis le premier semestre 2009, au plein cœur de la crise. L'écart avec le taux de chômage métropolitain (0,8 point) est stable. En effet, en un an, le taux de chômage a diminué au même rythme qu'en France métropolitaine (- 0,6 point).

Le recul est de 0,2 ou 0,3 point dans chaque département francilien, sauf en Essonne, où il n'est que de 0,1 point. Les taux de chômage les plus faibles de la région s'observent pour Paris et pour les Yvelines (6,4 %). À l'opposé, la Seine-Saint-Denis conserve toujours le taux de chômage le plus élevé (10,8 %). Toutefois, en un an, ce département a connu la plus forte baisse de la région (- 0,9 point contre - 0,5 point dans les autres départements).

3 Taux de chômage

En %



Données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

La demande d'emploi recule

Au deuxième trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi franciliens n'ayant exercé aucune activité (catégorie A) diminue de 0,6 %, contre - 0,4 % en France métropolitaine. Sur un an, cette baisse, entamée au quatrième trimestre 2018, atteint 1,8 %, une évolution très proche de celle constatée au niveau national (- 1,9 %).

En prenant en compte l'activité réduite (catégories A, B, C), le nombre de demandeurs d'emploi (991 590 au deuxième trimestre) repart à la baisse (- 0,3 %) après s'être stabilisé au trimestre précédent. En un an, ce recul est moins prononcé en Île-de-France (- 0,6 %) qu'en France métropolitaine (- 0,9 %).

Pour la première fois depuis le troisième trimestre 2014, l'évolution de la demande d'emploi par rapport au trimestre précédent est plus favorable pour les femmes (- 0,5 %) que pour les hommes (- 0,2 %), pour les catégories A, B, C.

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D, principalement en formation, reste en forte hausse dans la région (+ 5,7 % contre + 3,3 % en France métropolitaine). Cette augmentation est liée à la mise en place du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) de l'État, appliqué en région à travers les pactes régionaux sur la période 2019-2022.

La dynamique des créations d'entreprises perdue

Au deuxième trimestre 2019, plus de 59 000 entreprises ont été créées en Île-de-France, soit une progression de 16,3 % par rapport au deuxième trimestre 2018, légèrement plus élevée qu'en France métropolitaine (+ 15,6 %) (figure 4).

Plus d'une création d'entreprise sur deux s'effectue sous le régime des micro-entrepreneurs (contre 47,5 % en France métropolitaine). Entre le deuxième trimestre 2018 et le deuxième trimestre 2019, en Île-de-France, leur nombre a augmenté de près de 25 %. Ce régime attire toujours autant les créateurs, notamment dans le secteur des transports. En revanche, c'est dans le secteur du commerce que l'évolution est la plus importante (+ 40,6 % par rapport au deuxième trimestre 2018).

Autres contributeurs du diagnostic conjoncturel

Banque de France : Danièle Koubi

Crocis de la CCI Paris Île-de-France : Mickaël Le Priol

Pôle emploi : Philippe Ricard

Urssaf Île-de-France : Matthieu Goussot

4 Créations d'entreprises en Île-de-France

Secteur d'activité	Total créations d'entreprises		Part des micro-entrepreneurs (en %)	Évolution des créations 2019 T2 / 2018 T2	
	2018 T2	2019 T2		Total entreprises (en %)	Micro-entreprises (en %)
Industrie	1 128	1 598	43,9	41,7	64,6
Construction	3 476	4 085	25,5	17,5	22,0
Commerce, transports, hébergement, restauration	17 398	19 657	53,4	13,0	24,2
<i>dont Commerce</i>	6 158	7 083	37,9	15,0	40,6
<i>Transports</i>	9 363	10 538	67,0	12,5	19,4
<i>Hébergement</i>	115	140	35,0	21,7	69,0
<i>Restauration</i>	1 762	1 896	36,7	7,6	17,0
Information et communication	3 762	4 314	54,9	14,7	28,3
Activités financières	1 358	1 509	19,8	11,1	25,1
Activités immobilières	1 422	1 872	26,5	31,6	57,0
Activités de services*	15 420	18 231	68,2	18,2	24,8
Enseignement, santé, action sociale	3 623	4 139	67,1	14,2	20,3
Autres activités de services	3 403	3 879	68,8	14,0	16,8
Total Île-de-France	50 990	59 284	56,1	16,3	24,7
Total France métropolitaine	165 269	190 981	47,5	15,6	25,8

** Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (niveau A10, NAF rév 2).

Champ : activités marchandes hors agriculture. Données brutes.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Au deuxième trimestre 2019, deux tiers des créations se situent dans les secteurs des activités de services, des transports, du commerce et de l'information et communication. Ces secteurs enregistrent des hausses annuelles allant de 12,5 % pour les transports à 18,2 % pour les activités de services (soit environ 2 points de plus que la moyenne régionale). Dans le secteur de la construction, la croissance annuelle se poursuit à raison de + 17,5 %.

Une légère décélération de la hausse des défaillances d'entreprises

Entre juillet 2018 et juin 2019, le nombre de défaillances d'entreprises augmente de 3,7 % en Île-de-France par rapport à l'année précédente (de juillet 2017 à juin 2018). En un an, il n'augmente que de 1,5 % au niveau national. La progression dans la région concerne l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception des activités immobilières (- 8,0 %) et de l'industrie (- 9,0 %). Les évolutions les plus défavorables concernent les activités financières et le transport, avec des hausses respectives de 25,8 % et 17,9 % des défaillances en un an.

Qu'est-ce qu'une défaillance d'entreprise ?

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Il ne faut pas confondre défaillance d'entreprise et cessation d'entreprise. La cessation d'entreprise correspond à l'arrêt total de son activité économique.

Le repli de la construction se poursuit

Entre juillet 2018 et juin 2019, 88 100 logements franciliens ont été autorisés à la construction. Le nombre de permis de construire délivrés sur douze mois baisse ainsi de 7,7 % en un an, au même rythme qu'en France hors Mayotte avec 444 300 logements autorisés (- 7,2 %). En parallèle, durant la même période, le nombre des mises en chantier de logements en Île-de-France s'élève à 82 800, soit une baisse de 4,4 % par rapport aux douze mois précédents. Le fléchissement amorcé au quatrième trimestre 2018 se poursuit. La même tendance est observée au niveau national avec une baisse de 5,0 % (figure 5). Toutefois, le volume de logements reste bien au-dessus de la cible de 70 000 par an, fixée par la loi du Grand Paris.

Entre juillet 2018 et juin 2019, les autorisations de construction de locaux d'activité dans la région continuent leur baisse amorcée depuis fin 2017, avec toutefois un peu plus de 5 millions de m² de surfaces de plancher. Cela représente 5,8 % de moins que de juillet 2017 à juin

2018 (+ 1,3 % au niveau national). En glissement annuel, la surface totale des locaux dont la construction a débuté dans la région (3,4 millions de m²) poursuit sa baisse avec 17,0 % de moins par rapport aux douze mois précédents, tandis qu'elle se maintient au niveau national (- 0,1 %).

En Île-de-France, au deuxième trimestre 2019, les ventes de logements neufs suivent la même tendance qu'au niveau national (respectivement - 8,5 % et - 10,7 %) par rapport au deuxième trimestre 2018. Les prix de vente au m² des appartements neufs augmentent de 2,7 % dans la région par rapport au deuxième trimestre 2018 (+ 2,9 % au niveau national).

5 Évolution du nombre de logements commencés

Indice base 100 en décembre 2010



Données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

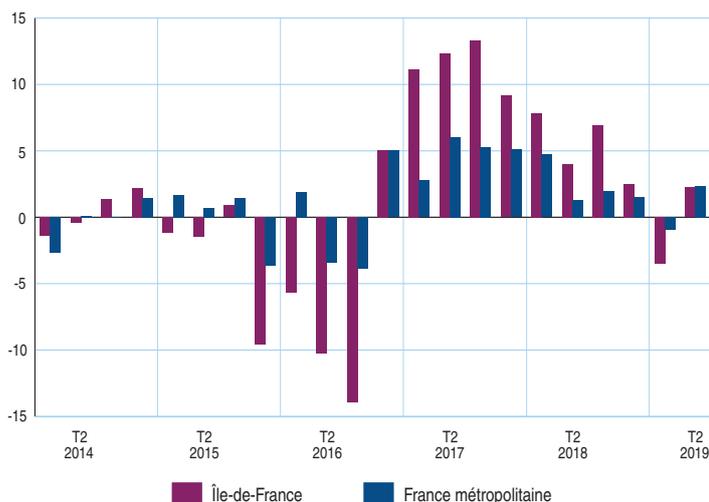
Source : SDeS, Sit@del2.

La fréquentation hôtelière repart à la hausse

Au deuxième trimestre 2019, 19,1 millions de nuitées sont enregistrées dans les hôtels franciliens, soit un tiers des nuitées nationales. Après la baisse constatée en début d'année à l'occasion des mouvements sociaux, la fréquentation hôtelière progresse, tant au niveau régional (+ 2,2 % par rapport au deuxième trimestre 2018) que national (+ 2,4 %) (figure 6). En Île-de-France, cette augmentation est

6 Évolution de la fréquentation dans les hôtels

Évolution du nombre de nuitées du trimestre de l'année n par rapport au trimestre de l'année n-1 (en %)



Données trimestrielles brutes.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

principalement due à la clientèle résidente (+ 3,0 %) et, dans une moindre mesure, à la clientèle non résidente (+ 1,7 %). Néanmoins, ce dernier type de clientèle reste prédominant dans la région (57,8 % du total des nuitées). Pour la France métropolitaine, les nuitées des résidents ont moins progressé que celles des non-résidents (+ 2,3 % contre + 2,5 %).

Parmi la clientèle étrangère, la fréquentation des Européens reste majoritaire (52,0 % des nuitées hôtelières franciliennes). En glissement annuel, elle est en hausse (+ 4,2 %). Il en est de même pour celle des clients en provenance des États-Unis (+ 4,5 %) alors que celle des Chinois accuse un repli de 4,9 %.

Contexte national

La croissance française résiste au ralentissement mondial

Malgré un contexte international morose, l'activité française a résisté au deuxième trimestre 2019 (+ 0,3 % comme au trimestre précédent), soutenue par la demande intérieure. La consommation a crû à un rythme modeste mais régulier, soutenue par les gains de pouvoir d'achat. L'investissement privé comme public a été dynamique, notamment en construction, porté par le cycle électoral municipal et par des conditions de financement favorables. Avec plus de 50 000 créations nettes d'emploi au deuxième trimestre, le taux de chômage s'est replié à 8,5 %.

Le moral des entrepreneurs et celui des ménages atteignent des niveaux relativement élevés : le PIB français progresserait donc à un rythme régulier d'ici la fin de l'année (+ 0,3 % par trimestre) malgré une contribution nulle du commerce extérieur, selon la Note de conjoncture nationale de l'Insee. En moyenne annuelle, il croîtrait de 1,3 % en 2019 (après + 1,7 % en 2018).

7 Évolution du taux d'occupation des hôtels en Île-de-France

En %



* Fréquentation maximale observée sur la période 2011-2015.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Avertissement Fréquentation touristique - Révision des séries concernant les hôtels à partir du 1^{er} janvier 2019

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

Depuis le début 2019, excepté les mois d'avril et juin, les taux mensuels d'occupation des hôtels franciliens sont inférieurs à ceux de 2018 (figure 7). En juin 2019, toutefois, le taux d'occupation atteint 88 %, supérieur de 2 points à celui de juin 2018. C'est le plus fort taux d'occupation des neuf dernières années. Cependant, en juillet 2019, il retrouverait un niveau plus faible (78,6 % contre 80,9 % en juillet 2018).

Au niveau départemental, les hôtels parisiens affichent une activité en hausse (+ 4,3 % des nuitées totales), soutenue par la fréquentation des résidents (+ 10,7 %). Le taux d'occupation des hôtels parisiens en juin 2019 avoisine les 90 %, soit 2 points de plus qu'en juin 2018. ■

Contexte international

Au niveau international, les tensions commerciales se concrétisent et les incertitudes s'accroissent

Les perspectives mondiales continuent de s'assombrir, sous l'effet notamment de l'escalade protectionniste entre la Chine et les États-Unis et des incertitudes liées au Brexit. La production industrielle allemande est, par exemple, particulièrement affectée. Prenant acte de ce contexte, les banques centrales assouplissent à nouveau leur politique monétaire, aux États-Unis comme en Europe. À l'image de la plupart des grandes économies, l'activité de la zone euro ralentirait en 2019 (+ 1,2 % en 2019 après + 1,9 %).

Pour en savoir plus

- Pouget J., Tallet F., « Les risques internationaux s'accroissent ; la croissance française résiste », *Insee Conjoncture - Point de conjoncture*, octobre 2019.
- Chevrot J., Debosque M., Rabadeux D., Trinquier B., « L'emploi poursuit sa hausse, le chômage se stabilise, la fréquentation touristique fléchit », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 26, juillet 2019.

Insee Île-de-France

1 rue Stephenson

78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :

Marie-Odile Liagre et Brigitte Rigot

ISSN 2416-8637

© Insee 2019